



## VIGILANCE ORANGE

### Situation :

Meteo.nc annonce qu'une vigilance orange - fortes pluies / orages est en cours ce mardi 20 janvier 2026 sur les communes de Canala, Hienghène, Houaïlou, Ouégoa, Poindimié, Ponérihouen, Pouébo, Thio, Touho, Yaté, Kouaoua.

### Informations et consignes à la population :

La sécurité civile appelle la population à se tenir informée de l'évolution de la situation en se connectant sur les sites internet de la sécurité civile [securite-civile.gouv.nc](http://securite-civile.gouv.nc) et de Météo-France Nouvelle-Calédonie [www.meteo.nc](http://www.meteo.nc), sur les pages Facebook Sécurité Civile NC et Météo-France Nouvelle-Calédonie ou en écoutant les informations diffusées par les différents médias.

#### Consignes préventives en cas de fortes pluies

- Ne vous déplacez qu'en cas de nécessité.
- Ne franchissez pas, à pieds ou en voiture, les ravines ou les rivières en crues ou qui peuvent l'être soudainement ainsi que les radiers ou routes submergés.
- Ne pas entreprendre un sport ou un loisir de pleine nature et interrompre toute séance en cours.
- Tenez les enfants à distance des caniveaux, ravines et rivières qui peuvent à tout moment déborder
- Signalez votre départ, votre destination et votre arrivée à vos proches.
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et constituez une réserve d'eau potable.
- Faites attention à l'eau du robinet qui est susceptible d'être impropre à la consommation au moins 48 h après l'arrêt des pluies.
- Dans tous les cas, si la situation de votre domicile l'exige (zone inondable, bordure de ravine...), prenez toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, préparez-vous à l'évacuation éventuelle de votre domicile.
- Facilitez le travail des sauveteurs qui vous proposent une évacuation et conformez-vous à leurs instructions.